



Séparation . compte joint . pacs

Par moi

Bonsoir,

Complètement perdue, je fais appel à vous.

Pacsés, 2 enfants, propriétaires de notre maison, une séparation va arriver :(

Je me demande ce qu'il adviendra des objets achetés avec le compte joint.

Il m'a dit tout à l'heure par exemple, que le propriétaire de la voiture était celui qui l'avait achetée. La voiture a été payée par le compte joint, certes il l'alimente plus que moi par rapport à nos revenus.

Qu'en est il donc? Et pour les meubles ?

Merci de bien vouloir m'aider.

Bien à vous, Ophelie